

L'*Exchange Control Act* de 1970 régit toutes les transactions en devises étrangères. La Banque centrale administre la loi au nom du Ministère des Finances. Toutes les transactions entre les résidents et les non-résidents qui comportent le paiement de devises exigent une approbation préalable de la Banque centrale.

Les banques commerciales sont régies par le *Banking Act* de 1964 ainsi que la Banque centrale. Il y a huit banques commerciales qui ont un total de 118 succursales réparties sur les deux îles. Cinq des huit banques ont des filiales étrangères. Le Canada a des banques à Trinité-et-Tobago depuis longtemps. Ce sont la Banque de Nouvelle-Écosse (Scotiabank), la Banque de Commerce et la Banque Royale de Trinité-et-Tobago.

Les autres établissements financiers incluent 10 maisons de crédit, 6 sociétés de fiducie, 4 établissements d'épargne, une Bourse, 40 compagnies d'assurance, 2 sociétés d'hypothèques privées, 2 banques commerciales, 1 fiducie et 1 Compagnie d'assurance nationale.

Les banques et les établissements financiers autres que les banques doivent obligatoirement être membres du Deposit Insurance Corporation Fund pour la protection des déposants.

La Bourse de Trinité-et-Tobago, fondée en 1981, offre un marché où les courtiers en valeurs mobilières et les actionnaires se rencontrent. La Bourse est formée de huit courtiers qui en sont membres et fournissent les services de courtage. Le *Securities Industry's Act 1981* énonce la réglementation des activités de la Bourse.

## Commerce extérieur

Étant donné les réserves de pétrole du pays, le commerce extérieur est important, car les exportations, en pourcentage du PIB aux prix du marché en 1983, était de 30 %, et on l'évaluait à 33,9 % en 1988. Les exportations en 1988 ont atteint le total de 5 586,3 millions de dollars TT, tandis que les importations s'élevaient à 4 507,5 millions de dollars TT, laissant un excédent net de 1 078,8 millions de dollars TT dans le compte marchandises.

L'excédent du compte commercial est passé d'un niveau minimum de 174,1 millions de dollars TT en 1978 à un sommet de 2 158,4 millions de dollars TT en 1980, mais des déficits de 1 360,4 millions de dollars TT et 1 171,3 millions de dollars TT ont été enregistrés en 1982 et 1983. Depuis